



Compte Rendu de Réunion – A.P.E.L. Sainte-Anne

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 31 mars 2015

Le mardi 31 mars 2015 à 20h15

Les membres du Conseil d'Administration de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (A.P.E.L.) de l'école Sainte-Anne de Longjumeau se sont réunis sur convocation du Président.

M. Belville, Président de l'APEL Sainte-Anne, constate que 14 membres de l'association sont présents ainsi que Mme Guesdon, Chef d'Etablissement.

1. Dossier de subvention « Solidarité Numérique »

Le dossier a favorablement passé l'étape de l'APEL de l'académie. Il sera prochainement présenté à l'APEL national.

2. Kermesse (samedi 20 juin 2015)

a) Tombola

Les premiers lots de la tombola sont confirmés :

1. iPhone 6
2. Console de jeux Xbox
3. Casque Beats édition limitée PSG

La société Sonovente propose d'offrir une Atomic Ball (jeux de lumière) au meilleur vendeur de chaque classe.

Les tickets de tombola, d'une valeur unitaire de 2 euros, seront préparés en carnets de 10 tickets.

Deux sites internet d'édition de tickets ont été consultés : Initiatives.fr et ticket-print.com. Leurs modèles ont été présentés à l'assemblée ; la majorité des membres présents ont voté en faveur de la société ticket.print.

Il a également été décidé de commander quatre mille tickets dès la fin de la réunion. Ils arriveront à temps pour que les enfants reçoivent leur premier carnet avant de partir en vacances de printemps.

Une communication sera faite par l'intermédiaire des cahiers de correspondance pour expliquer le déroulement de la tombola. Un exemple est revu en séance et commenté :

- la commande de carnets supplémentaires pourra se faire grâce à des coupons détachables à mettre au bas du courrier
- une « enveloppe-navette » sera fournie aux familles pour le retour des souches et de l'argent correspondant au premier carnet. Cette enveloppe servira également lors de la commande de carnets supplémentaires. Elle transitera par les enfants, les enseignantes et le Secrétariat de l'école. Nous pourrons ensuite regrouper les enveloppes de retours de souches et d'argent. Les personnes en charge de cette opération sont Mme Ziani et M. Belville.

b) Repas

Comme convenu lors de la précédente réunion, un devis est soumis à l'assemblée par Mme Hamour :

- repas enfant : 1 mini croque-monsieur + 1 mini sandwich au poulet + 1 mini-burger à 3,45 euros par enfant, soit 690 euros pour 200 repas
- repas adulte : couscous aux légumes avec un morceau de poulet et une merguez à 6,25 euros par adulte, soit 1 250 euros pour 200 repas.

Il est décidé d'acheter 250 repas pour les adultes et 150 pour les enfants. Cette commande est à confirmer au plus vite au traiteur.

Une bouteille d'eau plate de 33cl et des fruits en dessert compléteront le menu.

Pour des raisons de réduction des frais, il est décidé de servir le repas dans les assiettes de l'école Sainte-Anne et celles du collège Ile de France de Villebon.

Les repas seront mis en vente à 5 euros par enfant et 7,5 euros par adulte.

c) Réunion avec les parents

Une réunion d'information et de recensement des bénévoles est prévue le mardi 2 juin à 19h30. Elle sera annoncée mi-mai dans les cahiers de correspondance.

3. Cross (samedi 30 mai 2015)

L'APEL fournira le goûter du cross de l'école. M. La Bionda se propose de prendre en charge l'achat des gâteaux pour 200 enfants. Les boissons seront prises dans la réserve de l'APEL.

4. Questions diverses

Pas de questions diverses.

Prochaine réunion du conseil d'administration : mardi 19 mai 2015 à 20h00